
CORRIGÉ

SUJET 1

Clair dans sa formulation, le sujet ne présentait pas de difficulté majeure de compréhension. Son apparente simplicité pouvait toutefois constituer un premier écueil pour des candidats qui, trop pressés de répondre à la question, se seraient dispensés d'en produire une analyse rigoureuse et se seraient livrés à un inventaire contradictoire de plaisirs susceptibles d'être vécus en société ou, à l'inverse, dans la solitude. Entre les plaisirs de la table, de la conversation, des jeux ou encore de la séduction amoureuse, les exemples abondent et il paraît également facile de déterminer un certain nombre de satisfactions mettant au contraire les hommes en situation de compétition les uns avec les autres, comme la possession de richesses ou l'attribution de diverses formes de distinctions sociales. On peut toutefois remarquer que ces dernières satisfactions requièrent encore d'une façon ou d'une autre la présence d'autrui, ne serait-ce que pour lui disputer un avantage (réel ou symbolique). C'est pourquoi la simple distribution des plaisirs en deux catégories (sociaux et solitaires) restait décevante et révélait très vite son insuffisance. Fût-il conflictuel, le partage continue en effet de réunir ceux qui y prennent part !

On ne saurait donc trop mettre en garde les candidats contre la tentation de compiler des cas particuliers car, ce faisant, ils privent leur réflexion d'un authentique problème, sur la base duquel seulement il est possible de produire un examen véritable de la difficulté soulevée par le sujet. C'est pourquoi la présence ou l'absence d'une analyse précise et rigoureuse de l'énoncé a pu constituer un premier critère d'évaluation des copies.

Si l'on s'efforce donc d'aller au-delà de la compréhension immédiate du sujet, on s'aperçoit que celui-ci interroge la possibilité de communiquer une émotion ou d'échanger un sentiment, ce qui paraît à première vue, sinon contradictoire, du moins paradoxal. Les candidats étaient

donc invités à ne pas considérer le partage du plaisir comme une évidence mais à interroger la tension située entre les deux principaux termes de l'énoncé. Car, relevant de la sensibilité individuelle, le plaisir semble se définir par la complexion spécifique de chacun, par l'état de ses organes en quelque sorte, ce qui le ferait correspondre à un affect nécessairement personnel et ineffable, donc incommunicable ! Comment serait-il possible de faire ressentir aux autres ce qui touche en effet à notre plus stricte subjectivité ?

Particulier par essence, le plaisir serait en outre égoïste et solitaire et, s'il devait se partager, ne serait-ce pas seulement au sens où il se diviserait pour être réparti entre ceux qui prétendent en profiter ? Mais le plaisir comporte-t-il des parties pouvant être distinguées, puis distribuées ? L'impossibilité de partager le plaisir au sens où l'on découperait un gâteau en plusieurs parts signifierait que les hommes se rapprochent moins pour le savourer ensemble que pour y accéder, que ce soit par l'entraide ou par la manipulation. Comme le montre sans doute l'exemple privilégié de la pitié, la souffrance seule serait commune ; mais plaire, c'est seulement et toujours séduire : donner l'impression fautive du partage, pour mieux s'approprier l'avantage convoité. Il y aurait même pour les hommes un grand déplaisir à se côtoyer, comme le montrent par exemple les analyses menées par Hobbes dans le chapitre 13 du *Léviathan* sur la vanité.

Ces premières analyses s'opposent néanmoins à l'expérience la plus commune : non seulement le plaisir peut être vécu en même temps par de nombreuses personnes, lors d'une fête ou d'un spectacle, mais surtout il augmente à mesure que d'autres y prennent part. Loin d'être diminué par son partage, il gagnerait même en intensité. On se réjouit par exemple de pouvoir annoncer sa réussite à un examen et l'on est ravi d'exposer l'étendue de ses biens. Le luxe apparaît même comme le plaisir de manifester aux autres une opulence qui resterait bien fade sans leur regard supposé envieux. Diviser le plaisir reviendrait donc à en perdre la saveur et, sans la nécessaire médiation d'autrui, il risquerait de disparaître. Même le maître hégélien désire contempler sa puissance dans le regard de son esclave ! Le plaisir n'est-il pas ainsi d'autant plus intense qu'il se partage, au point de n'être possible qu'en société ?

On peut être attentif au second sens donné ici à la notion de partage, qui signifie moins la division du plaisir entre ceux qui l'éprouvent (ou s'efforcent d'y parvenir) que sa mise en commun. « Quand on me contrarie, disait Montaigne à propos de l'art de conférer, on éveille mon attention, non ma colère : je m'avance vers celui qui me contredit, m'instruit. La cause de la vérité devrait être la cause commune à l'un et à l'autre. » Et l'auteur des *Essais* d'ajouter que si « c'est un plaisir fade et nuisible, d'avoir affaire à des gens qui nous admirent et fassent place », « je prends plaisir à être repris ». La mise en commun du plaisir en supposerait encore l'échange, ce qui pourrait constituer une troisième acception possible de la notion de partage, une acception vécue ordinairement dans la réciprocité d'une conversation franche et bienveillante, au cours de laquelle chacun donne et reçoit des idées et arguments, et qui trouverait dans l'amitié une réalisation à la fois rare et concrète.

Mais suffit-il de connaître le plaisir dans des circonstances similaires pour prétendre éprouver la *même* satisfaction ? Jouir en même temps, conjointement, est-ce déjà partager un plaisir véritablement commun ? Comment ce qui relève de l'intimité la plus personnelle pourrait-il être le lieu d'une authentique intersubjectivité, sinon par l'illusion consistant à transposer à d'autres ce qui nous touche de manière toujours unique et singulière, en raison de la ressemblance imaginée entre les causes que nous attribuons à ce qui nous affecte, nous et les autres ?

Les copies ont pu être distinguées et hiérarchisées à partir de la précision avec laquelle elles sont parvenues à formuler ces niveaux d'approfondissement de la question, jusqu'à la mise en évidence des différentes dimensions que comportait le problème. On peut rappeler cependant que le cheminement suivi par les candidats relevait de leur responsabilité et, s'il s'agissait d'évaluer la rigueur et la cohérence d'une pensée en défendant un certain nombre d'exigences méthodologiques et intellectuelles, il n'était pas question pour les correcteurs de déterminer à l'avance le traitement du sujet, notamment dans le choix des références utilisées, puisque la problématique demeure le mouvement toujours singulier par lequel une pensée essaie de s'approprier les principaux enjeux d'un énoncé.

Enfin, pour dépasser le paradoxe initial, il pouvait s'agir de mettre en question la nature nécessairement individuelle du plaisir. Dans quelle mesure le partage est-il en effet accidentel ou essentiel au plaisir, fût-il le plus égoïste ? Par opposition à l'agréable, qui caractérise la jouissance simplement organique, le plaisir n'est-il pas d'autant plus humain qu'il s'éprouve comme communicable ? Comment serait-il néanmoins possible de penser la réalité contradictoire d'un affect social ou d'un sentiment vécu en commun ? La sympathie humaine, faisant des esprits des hommes des miroirs les uns pour les autres, remet en question le présupposé selon lequel l'individu pourrait se considérer comme le propriétaire ultime de ce qui l'affecte, étant lui-même traversé ou emporté par ce qui relèverait d'une forme de mimétisme des plaisirs, au risque de dissoudre la nécessaire individuation du sentiment dans une standardisation propre aux sociétés de masse ou de consommation, la communion des jouisseurs faisant enfin obstacle à un authentique partage du plaisir.

Les candidats devaient donc trouver dans le sujet l'occasion d'interroger directement la nature du thème qu'ils ont eu à travailler cette année et pouvaient soulever la question de savoir si la communication du plaisir est contingente ou nécessaire. Mais comment penser le partage comme constitutif de l'essence du plaisir, sans en perdre la valeur toujours personnelle et propre à celui qui l'éprouve ? Le plaisir esthétique pouvait enfin apparaître comme exemplaire, dans la mesure où il s'éprouve comme nécessairement communicable. Loin de représenter un affect particulier, vécu dans une solitude que l'on prétendrait après coup imposer aux autres, ne procède-t-il pas à l'inverse de la nécessité propre à un certain état d'esprit que l'on peut à bon droit supposer chez autrui, état d'esprit que Kant définit dans son *Analytique du beau* comme un « sens commun esthétique » ? Désintéressée, la satisfaction spécifique du beau doit être distinguée de celle liée à l'agréable car, contrairement à celle-ci, le beau ne plaît que s'il est éprouvé comme universalisable. C'est donc bien la nature du plaisir qui se trouve mise en question, car il s'agit moins de faire participer autrui à son propre sentiment (ou jugement, qui ne serait pourtant pas celui de la connaissance) que de ressentir le plaisir de la communicabilité de celui-ci.

Allant de la communication du plaisir au plaisir de la communication, les candidats pouvaient donc questionner les conditions concrètes dans lesquelles le plaisir se partage, jusqu'à faire du partage une satisfaction en tant que telle et pas seulement la condition de possibilité de celle-ci. Ils pouvaient s'interroger encore sur la véritable intersubjectivité du plaisir, distincte de la coalition des égoïsmes ou de la communion qui abolit le soi, dans la mesure où le bon goût ne définit pas tant un idéal normatif qu'une règle concrète, immanente à la communauté des hommes éclairés ou raffinés. Si l'homme n'est point un monstre fait pour vivre dans les abîmes de la mer et qu'il ne se croit pas en exil dans ce monde alors, comme l'écrivait Dumarsais au sujet du philosophe dans son article « Philosophie » de l'*Encyclopédie*, il « veut trouver du plaisir avec les autres ; et pour en trouver, il faut en faire : ainsi il cherche

à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile. »

SUJET 2

Très peu de candidats ont pris cette année le sujet hors thème, ce qui n'a pas manqué d'étonner les correcteurs, dans la mesure où il se rapportait directement au programme de première année et offrait par conséquent l'occasion de mobiliser des réflexions et des connaissances ayant fait l'objet d'une attention particulière en classe. Il faut rappeler par ailleurs que le second sujet répond aux mêmes exigences que le premier et qu'il ne saurait donc être choisi par défaut.

Or, de facture assez classique, le second sujet questionnait non seulement la vocation de la science, mais surtout les limites qu'elle rencontre dans sa prétention à délivrer l'homme de ses croyances, qu'elles soient irrationnelles, imaginaires ou idéologiques. La science a-t-elle en effet les moyens de libérer l'homme de toutes les formes de servitudes intellectuelles et morales possibles ? Est-elle toutefois destinée à accomplir un tel projet ou faut-il tenir la croyance selon laquelle la science parviendrait un jour à débarrasser l'homme de ses illusions comme la plus redoutable de toutes (cf. Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*) ? La toute-puissance de la raison ne constitue-t-elle pas en effet un mythe devant lui-même faire l'objet d'une critique légitime ? Mais si l'illusion ne peut être définitivement éradiquée de l'esprit humain, dans quelle mesure doit-elle encore être tenue pour un vice ou pour une maladie dont il faudrait nécessairement « guérir » ?

On pouvait donc s'attendre à ce que les candidats ne traitent pas les notions de science ou d'illusion pour elles-mêmes, indépendamment l'une de l'autre (comme si la raison et l'imagination demeuraient deux facultés ennemies se faisant face), mais à ce qu'ils s'efforcent au contraire de les confronter, à partir du verbe « guérir », – qui s'avère donc central et décisif ici. Les copies se sont en effet distinguées par l'attention qu'elles ont accordée à ce dernier, afin d'articuler les différentes dimensions de la question (la destination et les limites de la rationalité scientifique, ainsi que l'imaginaire paradoxal qui lui est propre). Car « guérir » signifie à la fois vaincre un mal, dont on pourrait souffrir occasionnellement, et recouvrer l'état de santé durable qui caractérise le plein usage de ses facultés. Or que serait, selon cette seconde acception, la pensée désillusionnée et « désenchantée » : une pensée libérée ou une pensée désorientée ?

Pour être en mesure de traiter ces différentes questions, encore fallait-il disposer d'une définition de la science et déterminer le type de pensée qui lui est associé. Le travail mené en première année pouvait être directement utilisé à cette occasion et, plus particulièrement, celui portant sur « les étapes de la constitution des sciences exactes et des sciences de l'homme. » La science se définit d'abord par une démarche méthodique et rationnelle, qui s'appuie sur l'analyse des faits et l'examen des croyances. Elle invite donc à une forme de conversion intellectuelle, puisqu'elle affranchit l'esprit du tumulte des passions et partant de l'illusion comprise à la fois comme perception fautive et comme opinion erronée. L'attachement rigoureux à la vérification expérimentale des hypothèses délivre l'homme non seulement des mythes mais encore des illusions métaphysiques, comme celle par exemple du libre-arbitre. Il faut remarquer que le sujet emploie l'article défini pour déterminer l'illusion, ce qui invite à la penser non pas seulement sous telle ou telle forme particulière, qu'il s'agisse du finalisme

naturel ou de l'anthropocentrisme religieux, mais comme modalité essentielle voire naturelle de la pensée (cf. Bachelard). Or, si elle triomphe de l'ignorance, la science a-t-elle toutefois la capacité d'affranchir définitivement l'homme de l'illusion considérée selon cette seconde acception ?

Les copies qui sont parvenues à distinguer l'illusion de l'erreur (comprise comme simple privation de vérité) ont été valorisées. Si l'illusion résiste à la science, c'est – comme l'a montré Freud – qu'elle répond à un désir et, tournant le dos à la démonstration rationnelle, elle ne peut être ni confirmée ni réfutée par les moyens que celle-ci met en œuvre. Pire, la raison elle-même peut être investie de représentations imaginaires et devenir une fable, comme celle du progrès indéfini des sciences et de la technique, trouvant dans la maîtrise illimitée de la nature sa forme moderne. Enfin, par excès de confiance, la raison peut sortir des limites qui lui sont assignées par l'expérience et prétendre connaître ce qui demeure au-delà de toute vérification possible, tombant alors dans les illusions métaphysiques que dénonce Kant dans sa *Critique de la raison pure*. Les candidats pouvaient s'appuyer sur les acquis du programme de première année qui interroge « l'esprit des Lumières et leur destin » ainsi que « l'essor technologique et l'idée de progrès ».

L'illusion est-elle toutefois une maladie incurable ? Le sujet présuppose que l'illusion est un mal. Il était toutefois possible de se demander si elle ne représente pas à l'inverse un besoin vital de la pensée, comme a pu le montrer Nietzsche par exemple. Pour ne pas prendre toutefois le risque de la désillusion, il était possible enfin de distinguer parmi les sciences, celles dites « exactes » et celle désignée (notamment par Husserl) comme « philosophique », afin de penser à nouveaux frais la vocation de la raison, dont l'examen rigoureux prend sans doute la voie d'une infinie convalescence.

RAPPORT

Il faut malheureusement regretter qu'un grand nombre de copies présentent une forme défailante, d'un point de vue aussi bien littéraire que logique. A une expression souvent fautive, relâchée ou indigente, s'ajoute dans certains cas une méconnaissance des règles élémentaires de l'exercice de la dissertation, quand ce n'est pas le peu de soin accordé à l'écriture qui rend la lecture de certains devoirs particulièrement difficile. Si les niveaux de langue ne sont pas toujours maîtrisés, les styles direct et indirect sont trop souvent confondus. L'accentuation est parfois fantaisiste, tandis que l'usage fréquent d'anglicismes est à déplorer.

Parce que le mouvement général d'une dissertation n'est pas simplement narratif mais démonstratif, il faut rappeler qu'une compilation d'exemples (ou de références) ne saurait tenir lieu d'argumentation. Une attention particulière doit donc être apportée aux nuances, aux distinctions conceptuelles ainsi qu'aux transitions, qui articulent les différentes parties du devoir et justifient leur enchaînement, jusqu'à la conclusion dont il ne faut pas négliger l'importance. L'introduction de son côté a pour fonction de construire la problématique à partir d'une analyse précise et rigoureuse du libellé. Se contenter de recopier le sujet, après avoir

donné quelques définitions sommaires et très générales, ne saurait par conséquent suffire. Et il serait vain de prétendre dissimuler des faiblesses d'ordre méthodologique derrière un formalisme vide et artificiel, comme le font par exemple ceux qui numérotent explicitement les parties de leur devoir et leur donnent un titre.

Puissent donc les futurs candidats se convaincre qu'aucun piège ne les attend dans la formulation des sujets, qui se veulent à la fois accessibles et ouverts. L'épreuve de Culture générale a pour ambition de permettre à des étudiants sérieux et rigoureux de mettre à profit leur préparation. Rien ne saurait donc remplacer la lecture directe des grands textes ainsi que la connaissance personnelle d'œuvres picturales, musicales ou cinématographiques, comme le montrent les meilleures copies : celles qui élaborent une réflexion intelligente grâce à une culture bien maîtrisée.